

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

AVIS MORTUAIRE

Le comité de la Société Romande d'Apiculture a le pénible devoir d'annoncer le décès de leur cher et regretté collègue,

Monsieur Fortuné RIDOUX

survenu le 5 octobre 1961, à Lentigny (Fribourg).

Il garde de cet ami le meilleur souvenir et réitère à la famille éprouvée sa sincère sympathie.

† M. F. RIDOUX



C'est avec beaucoup de peine que les apiculteurs romands ont appris le décès de M. Fortuné Ridoux, survenu le vendredi 6 octobre, après une courte maladie. Il était âgé de 59 ans. Il avait fait ses études à l'Ecole normale d'Hauteville. Il fut instituteur à Bellechasse, puis à Lentigny jusqu'en 1958 ; à ce moment, son état de santé l'obligea à demander sa mise à la retraite.

M. Ridoux a été nommé membre du comité de la SAR le 14 mars 1959, en qualité de représentant fribourgeois au sein de ce comité. Il faisait déjà partie du jury des concours de ruchers de la

Romande depuis 1954. Comme membre du comité central, il s'occupa tout particulièrement du contrôle des miels, de la rédaction des conseils aux débutants, ainsi que de la gérance du film sur la vie des abeilles.

Son activité débordante se manifestait également sur le terrain cantonal. Il était inspecteur des ruchers du district de la Sarine et président du jury des concours de ruchers du canton de Fribourg.

Comme président de l'Abeille fribourgeoise, société d'apiculture de la Sarine, il a fait partie durant plusieurs années du comité de la Fédération cantonale, dont il était le vice-président, et de la

Commission technique d'apiculture de l'Union des Paysans fribourgeois. Il était également président honoraire de l'Abeille fribourgeoise, Société d'apiculture du district de la Sarine.

M. Ridoux était connu comme conférencier remarquable. Il avait la parole facile et son tempérament énergique ne manquait pas de convaincre l'auditoire.

M. Ridoux jouait également un rôle important dans la vie publique. Il était président cantonal des Tireurs fribourgeois et était membre du Conseil suisse des tireurs. Sur le plan militaire, le capitaine Ridoux avait commandé la Cp. IV/163. Il s'occupait également avec beaucoup de dévouement de la Caisse-maladie chrétienne-sociale, dont il était le président, ainsi que des caisses Raiffeisen.

Les funérailles, qui eurent lieu le dimanche 8 octobre à Lentigny, ont été un témoignage public de ses mérites. Devant la tombe ouverte, le président de la Romande, M. Paul Meunier, rendit au nom des apiculteurs romands, un émouvant et dernier hommage à l'ami, au collègue dévoué que fut Fortuné Ridoux, en assurant M^{me} Ridoux et sa famille de la profonde et chrétienne sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

Les apiculteurs romands garderont un fidèle et reconnaissant souvenir de ce pionnier de l'apiculture en Romandie.

J. D.

Avis administratifs

AUX CAISSIERS DES SECTIONS

Messieurs et chers collègues,

Une fois encore, voici venu le moment de boucler les comptes de l'exercice en cours et de préparer le prochain. Je vous rappelle que par décision de l'A.D. du 11 mars 1961 la cotisation a été portée à Fr. 8,50 et est à verser à la caisse centrale pour le 31 janvier. (Art. 40).

Pour ce qui concerne la clôture de cet exercice et l'ouverture de celui de 1962, vous avez reçu les formulaires nécessaires, formulaires à retourner comme suit :

Pour le 15 décembre 1961 :

Formulaire blanc (1 exempl.) Liste des nouveaux membres pour l'exercice 1962. Ceux déjà annoncés jusqu'ici doivent figurer sur cette liste avec la mention : « Déjà annoncés ». Le journal de janvier sortant généralement à fin décembre, leur adresse doit pouvoir être annoncée assez tôt à l'imprimerie.

Formulaire rose (1 exempl.) Relevé de tous les membres annoncés au cours de ce dernier exercice, soit dès le 1er janvier 1961.

Formulaire bleu (2 exempl.) Liste de tous les sociétaires ayant

quitté la section en 1961 (décès, transferts, démissions, radiations). Sont considérés comme ne faisant plus partie de la section, tous les sociétaires n'ayant pas acquitté leur cotisation au 15 décembre 1961. Ils doivent donc figurer sur cette liste.

Pour le 15 janvier 1962 :

Formulaire blanc (1 exempl.) Eventuellement, complément de la liste des nouveaux membres fournie au 15 décembre 1961.

Décompte annuel (1 exempl.) Donnant au 15 janvier l'effectif exact des membres de la section (cotisations payées ou à payer à la caisse centrale pour 1962). La composition du comité de section.

Je vous rappelle que, en cas de transfert de l'un de vos membres dans une autre section, sa fiche individuelle doit être envoyée directement à sa nouvelle section qui recevra ainsi tous renseignements utiles (entrée dans la Romande, passage dans diverses sections, gobelet délivré, etc., etc.).

Il y a chaque année un gros travail en fin d'année pour le bouclage des comptes, les radiations et admissions, aussi insistons-nous auprès de tous les caissiers des sections pour qu'ils respectent les dates indiquées et expédient à temps les renseignements qui leur sont demandés.

Voulant espérer que chacun de vous aura à cœur d'être prêt pour les dates demandées plus haut et avec mes remerciements anticipés pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Messieurs et chers collègues, mes salutations les plus cordiales.

Le Caissier central.

CONFÉRENCIERS A DISPOSITION DE LA ROMANDE

A nouveau, les assemblées, les conférences, les projections de films, seront à l'ordre du jour des sections ou des fédérations. Il nous paraît indiqué de rétablir en ce début de saison morte, la liste des personnes qui se sont mises à disposition de la Romande pour des conférences, ainsi que celle relative aux films apicoles. Concernant les sujets à traiter, les sections s'entendront directement avec les intéressés.

Liste des conférenciers

MM. L. Mages, Dôle 1, *Lausanne*

J. Thurler, représentant, *Pully*.

Robert Vorlet, Clos Bel-Air, *Marly-le-Grand*.

P. Ph. Mottier, chef de culture, *Marcelin s/Morges*

Jos. Etique, maître d'apiculture, *Courroux J.B.*

A. Valet, avenue de Plan 15, *Morges*.

Dr P. Zimmermann, avenue du Mail, 29 *Genève*

L. Gassmann, instituteur, *Courrendlin J.B.*

R. Bovey, *Romanel s/Lausanne*.
Albert Barbier, chemin d'Aïre 138, *Genève*
René Magnenat, *Cronay s/Yverdon*.
Paul Leuba, Billodes 61, *Le Locle*.
G. Chassot, inspecteur des ruchers, *Romont*.
Alfred Surchat, chemin Ste-Agnès 3, *Fribourg*.
Maurice Subilia, chemin du Grey 15, *Lausanne*.
Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, *Genève*, donne
des conférences aux sections qui se rendent à son rucher de Founex
(Vaud), sur le sujet : « Comment j'élève mes reines ».

Il est superflu d'ajouter que de nouvelles inscriptions seront accueillies avec plaisir.

Liste des films

Film suisse d'apiculture, propriété de la SAR, s'obtient gratuitement chez notre bibliothécaire, M. Jos Dietrich Grimoux 12, Fribourg.

Les Abeilles et la pollinisation, 16 mm en couleurs, détenu par l'ambassade du Canada à Berne, Kirchenfeldstr. 88, Berne.

La Cité des Abeilles, 16 mm noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne ainsi que par M. Edgar Sauvain, Rue Dufour 68, Biel.

La Cité Ardente, 16 mm, détenu par l'ambassade de France à Berne.

L'élevage des reines, film 16 mm, noir et blanc du professeur Jordan, détenu par M. Ch. Ruckstuhl fils, Rue des Acacias 32 à Genève.

L'ambassade de Russie à Berne détient elle aussi un film 16 mm noir et blanc, titré en russe et parlé anglais. Les autres films sont sonores et parlés français.

Pour les conditions de location, s'informer aux adresses indiquées.

SEMAINE INTERNATIONALE DES APICULTEURS

Si de façon générale l'année 1961 peut être qualifiée de déficitaire, les organisations apicoles chercheront néanmoins dans la mesure de leurs moyens, à marquer la semaine internationale des apiculteurs du 19 au 26 novembre prochain.

RISTOURNE POUR NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée des délégués du 11 mars 1961 ayant décidé de supprimer la ristourne sus-indiquée dès 1962, nous vous rappelons que pour la dernière fois, la caisse de la Romande ristournera la somme de Fr. 1.— par nouveau membre admis en 1961. Sont considérés comme nouveaux membres ceux qui n'ont, jusqu'ici, jamais

fait partie de la Romande. Dans le but de pouvoir effectuer cette ristourne au début de décembre, nous prions MM. les caissiers des sections de bien vouloir nous adresser la liste complète de ces nouveaux membres d'ici au *15 novembre au plus tard*.

D'avance, un cordial merci pour votre diligence.

Le Caissier Central.

VÉTÉRANS S.A.R.

En vue de l'obtention au titre de vétéran de la Romande, les ayants-droits doivent totaliser 50 et 35 ans de sociétariat. Pour que l'inscription soit valable, il appartient aux comités de section de faire le nécessaire auprès du préposé, *pour le 31 décembre 1961, dernier délai*. Passé cette date, les inscriptions seront automatiquement reportées à l'année suivante. Les inscriptions individuelles ne sont pas prises en considération. Prière d'indiquer, sans faute, la date d'entrée à la section, le domicile et le numéro matricule.

Le préposé aux vétérans S.A.R. : Aug. Gonet

La santé du rucher suisse

Après un mois de septembre exceptionnellement chaud et ensoleillé, octobre à son tour nous gratifie encore de merveilleuses journées douces et d'une clarté remarquable. L'air est léger, il fait bon le respirer.

Sans hâte, les feuilles des vergers et des bois se teintent annonçant leur chute et leur disparition prochaine. La nature prépare son repos hivernal et nécessaire qui lui permettra le printemps revenu, de s'épanouir à nouveau avec une force accrue.

Semblables à l'attelage d'un lourd véhicule ralentissant son allure, l'imposante charge ayant été hissée sur la colline, les gens de la terre, sans hâte, dans une parfaite sérénité terminent les saisons. Le temps très favorable de l'automne a permis au laboureur de serrer dans sa grange d'abondantes récoltes de première qualité. Le troupeau continue de brouter une herbe tendre et fortifie sa santé au large des campagnes ensoleillées. En de joyeuses cohortes bigarrées, les vendangeurs cueillent le raisin doré qui sera la fine goutte de demain ! Tout le monde a le sourire.

Et l'apiculteur, à quoi en est-il avec ses abeilles ? Le temps clément de l'automne leur a certainement été profitable. Pour elles aussi, le soleil a brillé et l'état de santé a dû s'améliorer quelque peu. Mais la saison apicole a pris fin et pour l'apiculteur, le moment approche où la vie de ses abeilles appartient à la nature seule. Son droit de regard à l'intérieur de la cité lui échappe provisoirement, aussi doit-il se résigner à observer le comportement extérieur de son rucher. Mais déjà il songe à la prochaine saison et espère retrouver, le printemps revenu, des colonies dotées d'une robuste

santé et capables de livrer aux prairies et aux vergers fleuris, de vigoureux assauts.

Le lecteur attentif du journal aura remarqué que dès le numéro d'avril 1961, une page était réservée à la publication des maladies déclarées à la section apicole du Liebefeld ou décelées par cette dernière sur l'ensemble du territoire de la Confédération. Mois après mois, il est aisément de suivre l'évolution des maladies ; actuellement, il faut oser affirmer que le rucher suisse dans son ensemble est assez dangereusement atteint et que de sérieuses mesures doivent être prises en vue d'enrayer la propagation des épizooties.

L'on assiste en effet actuellement à une forte recrudescence des loques américaine et européenne sur l'ensemble du pays. Elles sont signalées dans certaines vallées retirées du Tessin, des Grisons comme aussi sur le Plateau et dans le Jura. Le centre du pays n'est pas épargné non plus. L'épidémie n'étant pas localisée, à quel facteur faut-il attribuer son extension ? L'automne froid et humide de 1960 en est-il la cause ? On sait en effet que l'humidité est très préjudiciable à la santé de l'abeille et favorise le développement des maladies. Doit-on admettre d'autre part que les importations massives de miels étrangers à des prix très avantageux soient une des causes de l'extension des loques ? Personne n'ignore en effet que des boîtes non complètement vidées de leur contenu, prennent le chemin des poubelles puis de la décharge et sont ensuite nettoyées par les abeilles de nos ruchers. Certains apiculteurs eux-mêmes, en nombre restreint il est vrai, n'hésitent pas à compromettre la santé de leurs colonies en additionnant de miel étranger, le sirop ou le candi. Il reste encore l'hypothèse du trafic des abeilles provenant de zones intérieures infectées ou de pays étrangers.

Malgré les mises à ban de certains territoires, malgré la publication des noms des localités atteintes par les maladies épizootiques, malgré le rappel des lois régissant la matière, certains apiculteurs restent d'incorrigibles indisciplinés et aggravent dans une notable mesure, l'état de santé de leur propre rucher et de ceux du voisinage. Il est en effet aujourd'hui aisément de transporter dans sa propre voiture, essaims, nucléi ou reines en provenance de contrées contaminées, l'opération passant inaperçue dans la plupart des cas. Le signalement en août dernier, d'un cas de loque américaine dans un rucher de Valangin près de Neuchâtel a permis aux organes responsables de trouver la source de l'infection. Cette dernière provenait d'un transfert de nucléi et de reines d'une contrée contaminée de Suisse alémanique. Ces transferts par voiture occasionnèrent par la suite, la destruction de 29 colonies dans le rucher de l'apiculteur fautif et de 15, dans celui d'un voisin. La saison étant trop avancée il fut impossible de procéder à d'autres contrôles qui sont d'ores et déjà inscrits au programme de 1962.

Face à cette situation, les organes responsables de la caisse d'assurance contre les maladies des abeilles du canton de Neuchâtel ont pris les dispositions qui s'imposaient pour liquidation du cas. Par la suite, les contrevenants seront soumis à une exécution plus rigoureuse encore des dispositions légales, les cotisations des apiculteurs neuchâtelois et les subventions des pouvoirs publics ne devant en aucun cas servir les intérêts des insoumis.

Nous venons de passer en revue les causes probables de l'extension des loques plus spécialement.

Dans un article sur la pathologie de l'abeille émanant du Bulletin d'Information du Ministère de l'Agriculture en France, article publié par l'Abeille de France, l'auteur admet sans aucune hésitation que l'apiculture intensive actuelle porte préjudice à la santé de l'abeille, en favorisant l'extension des maladies qui ont nom de loques, acariose, nosémose, mycose, leucémie etc. La transhumance n'est certes pas étrangère à la propagation des maladies et doit être autorisée sous des conditions bien définies.

Comme on le voit, la santé de l'abeille préoccupe également notre grande voisine la France, pays dans lequel l'apiculture pastorale s'effectue, dans certains départements, sur une grande échelle.

S'il est normal de placer successivement les ruchers aux sources des nectars au fur et à mesure que ces dernières jaillissent, il est indispensable que ces déplacements ne soient autorisés que pour des ruchers en bonne santé.

Dans le programme d'aide à l'apiculture par la Confédération, (encore à l'étude aujourd'hui) des services de renseignements relatifs aux miellées de forêts sont prévus. Nous admettons que cette organisation est un progrès, mais nous pensons aussi qu'une étroite surveillance des déplacements des ruchers devra être comprise dans les obligations de service des futurs conseillers apicoles en collaboration avec les inspecteurs cantonaux, si nous voulons éviter l'extension des maladies.

L'acariose elle aussi est en recrudescence. Le Folbex comme le remède de Frow n'ont pas eu complètement raison de cette maladie qui continue d'exercer ses ravages un peu partout. Il est établi que des foyers d'infection d'importance moyenne se maintiennent et permettent ainsi à certaines colonies de vivre jusqu'au jour où, par suite de circonstances favorables au développement rapide des acares, la perte devient irréversible. Les traitements devront vraisemblablement reprendre si l'on veut éviter la catastrophe aussi, la vigilance de l'apiculteur est-elle de rigueur.

La leucémie, maladie encore peu connue, (anémie de l'abeille) occasionne également de sérieuses pertes ; des études sont en cours de même que pour les *Mycoses*, maladies également au stade de l'étude.

Des foyers de *Noséma* sont signalés sans revêtir semble-t-il, un caractère alarmant grâce au temps chaud et ensoleillé de l'automne.

Comme on le voit, le rucher suisse est menacé dans sa santé, et le tableau esquissé ci-après correspond bien à la réalité.

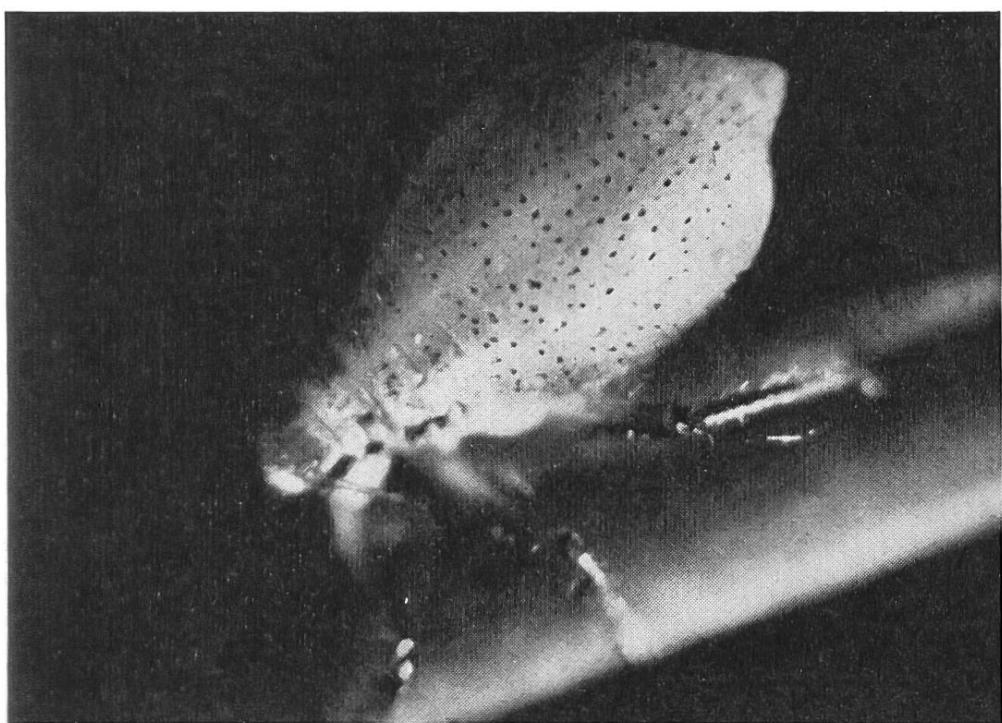
Si la santé est le capital le plus important à disposition des humains, il l'est au même titre pour nos abeilles. Tous les efforts entrepris pour améliorer nos races d'abeilles, toutes les sélections faites au prix de laborieux efforts sont vaines si, à la base de notre apiculture, le facteur santé n'existe pas ou est négligé.

Chaque apiculteur a ainsi le devoir de réfléchir à la situation présentée ; trop de ruchers ne bénéficient pas suffisamment des bienfaits du soleil, cet auxiliaire indispensable à leur santé. Quand l'apiculteur sera devenu un observateur attentif de son rucher, il en sera le propre médecin et s'épargnera bien des déboires et des ennuis.

Il importe donc de considérer ce problème dès à présent déjà afin d'être en mesure d'intensifier la lutte contre les maladies, dès le retour du printemps.

G. Matthey.

Le Buchneria Pectinatac



(Photo Desaules, La Chaux-de-Fonds)

Un précieux auxiliaire des apiculteurs des Montagnes Neuchâteloises photographié à La Chaux-de-Fonds, fin août 1961. Le « *Buchneria Pectinatac* » est le puceron du sapin. Si son apparition trop tardive n'a pas occasionné une seconde récolte, elle a tout de même permis aux abeilles de compléter largement, peut-être trop largement dans certaines régions, les provisions d'hiver et de doter d'autre part l'apiculteur de beaux et lourds cadres de réserve pour la saison prochaine.

Maladies des abeilles annoncées en sept. 1961

Canton/District	Localité	Nombre de cas
<i>Acariose :</i>		
Saint-Gall		
Rorschach	Rorschacherberg	1
Vaud		
Orbe	Vallorbe	1
Pays d'Enhaut	Château-d'Œx	1
<i>Loque américaine :</i>		
Berne		
Aarberg	Lindenhof, Gem. Kappelen	1
Berne	Bümpliz	1
	Herrenschwanden	2
	Herzwil	1
	Ostermundigen	2
	Seftau b/Stuckishaus	1
Wangen a.A.	Wangenried	1
Moutier	Bellelay	1
Courtelary	Orvin	1
Grisons		
Moesa	Lostallo	1
Tessin		
Locarno	Minusio	1
Lugano	Castagnola	1
Fribourg		
Veveyse	Châtel-Saint-Denis	1
Neuchâtel		
Val-de-Ruz	Valangin	1
Vaud		
Aigle	Cergnat/Le Sépey	1
Orbe	Valeyres s/Rances	1
Yverdon	Yverdon	1
<i>Loque européenne :</i>		
Berne		
Franches Montagnes	Les Breuleux	1
Seftigen	Belp	1

Section apicole du Liebefeld.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1961

Le chroniqueur du bulletin chargé d'adresser chaque mois les conseils aux débutants, notre ami Ridoux, nous a quittés. La mort impitoyable l'a ravi à l'affection de sa famille ainsi qu'à l'amitié de ses collègues du comité central. Le dimanche 8 octobre, un imposant cortège de parents et d'amis rendait hommage à Fortuné